



**L'ANSE-SAINT-JEAN**

-1838-

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 19 h 00.

Sont présents :

M. André Simard	maire	M. Jean-Daniel Jacques	conseiller
M. Alain Simard	conseiller	M. Yvan Côté	conseiller
M. Éric Thibeault	conseiller	M. Daniel Corbeil	conseiller
M. Claude Bouchard	conseiller		

Assistent également à la séance,  
Mme Annick Boudreault Directrice générale et greffière-trésorière

**348-2025**

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026.**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Monsieur Daniel Corbeil, appuyé par Monsieur Alain Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les séances débuteront à 19 h 00 à l'édifice municipal situé au 3, rue du Couvent;

que le calendrier suivant soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026:

12 janvier	6 juillet
2 février	10 août
2 mars	14 septembre
13 avril	5 octobre
4 mai	9 novembre
8 juin	7 décembre

ET QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

Donné à L'Anse-Saint-Jean ce 3 décembre 2025

Madame Annick Boudreault  
Directrice générale et greffière-trésorière